

Apprendre de la pause forcée de la COVID-19 : Le sport organisé québécois recentré sous les angles de l'accessibilité et du plaisir, les pistes d'actions

Alexandro Allison-Abaunza, M. A., et Andrea Woodburn, Ph. D¹

Rédigé à la fin de janvier 2021 dans un contexte où la situation sanitaire continuait d'être problématique, ce bulletin se penche sur les occasions qu'offre la crise de la COVID-19 de repenser aux finalités du sport organisé au Québec. Pour ce faire, nous avons passé en revue la littérature portant sur les défis que la crise sanitaire pose au sport. L'arrêt prolongé des activités pour bon nombre de pratiquants sportifs a permis de réaliser que ce qui compte le plus, c'est de faire du sport tout en s'amusant. Depuis quelques années, le sport québécois se trouve dans une mouvance qui préconise de plus en plus l'harmonisation de la qualité de l'expérience sportive avec l'intégrité du pratiquant et la performance. La pandémie offre de multiples occasions de s'inscrire dans une démarche visant à promouvoir les valeurs du *sport pour tous* et du *développement positif de la personne*. Selon bon nombre d'experts, ces valeurs sont essentielles à l'adoption d'une pratique pérenne tout en permettant à ceux et celles qui le désirent de réaliser des prouesses sportives.

Ce bulletin se divise en deux parties. Nous proposons d'abord, sous le titre *Les défis*, un état des lieux afin de dresser l'inventaire des embûches que devront probablement surmonter les divers membres de la communauté sportive québécoise. En deuxième partie, intitulée *Pistes d'action*, nous explorons diverses avenues qui mettent au premier plan l'accessibilité du sport et la qualité de l'expérience sportive.

2. Pistes d'action

La première partie de ce [bulletin 18\(8\)](#)ⁱⁱ faisait un tour d'horizon des défis que pose la crise sanitaire au monde du sport québécois. Nous y relevons que la problématique de l'exclusion et de l'abandon

de la pratique sportive s'est trouvée accentuée par l'arrêt ou la suspension prolongée des activités, mais que la pandémie était aussi une excellente occasion pour réfléchir à cette préoccupation. La crise a d'autre part fragilisé

financièrement les organisations sportives, ce qui risque de ralentir ou d'atténuer la professionnalisation de leurs services. Les populations vulnérables, sous-représentées dans la pratique sportive, constituent un enjeu encore

plus criant dans une perspective de « sport pour tous », notamment en raison des inégalités économiques accrues. Enfin, nous attirons l'attention sur l'inclusion des femmes dans l'organisation du sport; la crise actuelle pourrait ralentir leur progression dans les positions de leadership.

Pour un système sportif plus agile

Depuis le début de la crise, bon nombre d'initiatives ont favorisé la relance du sport au Québec. Plusieurs fédérations sportives ont élaboré, en collaboration avec les autorités de santé publique, une série de consignes sanitaires à respecter à l'attention des associations régionales et des clubs (p. ex., Hockey Québec et Soccer Québec), ont proposé des compétitions au niveau régional (p. ex., la Fédération québécoise d'athlétisme) ou ont profité du boom des formules de vidéoconférence pour organiser des compétitions à distance (p. ex., Patinage Québec) et bonifier l'offre de formation des coachs. La grande majorité de ces adaptations ponctuelles ont cependant été effectuées dans l'espoir que les vaccins et de nouveaux traitements permettent la reprise. Mais si la crise devait perdurer ou si d'autres défis devaient se présenter, il faudrait adopter de nouvelles stratégies concertées

afin d'assurer la pérennité du système sportif québécois.

Il sera essentiel d'avoir un système sportif doté de l'agilité qui lui permettra de s'adapter aux obstacles futurs. Ce système pourrait s'inspirer de diverses bonnes pratiques d'approches concertées. Par exemple, *le Australian Institute of Sport (AIS) a mis en place des mécanismes de consultation entre les partenaires du milieu sportif (santé publique, organismes nationaux de sport et directeurs de la performance sportive), ce qui a permis d'établir des normes en fonction de la situation épidémiologique du moment, de la capacité de prise en charge des hôpitaux et des risques inhérents à la réalité particulière de chaque sport* (Hughes et coll., 2020).

Au-delà d'un système réactif, le contexte actuel invite à réfléchir sur des actions proactives qui pourraient être entreprises pour faciliter la relance du sport organisé au Québec sur des bases plus solides. À cet égard, plusieurs réflexions ont été amorcées sur la relance du Québec en matière de politiques, de finances, de sciences, de médias, d'éducation, d'inégalités, de loisirs et d'arts, pour ne nommer que quelques champs d'intervention (Huot, 2020)³.

Ces réflexions ont un dénominateur commun : au-delà des difficultés immédiates et déplorables, les décisions que l'on prendra collectivement peuvent avoir un impact important sur l'avenir de bon nombre de domaines d'activités humaines. À notre tour, nous proposons un survol de certaines pistes d'action qui pourraient favoriser la relance du sport organisé au Québec. Ces pistes concernent l'implication financière de l'État, l'inclusion sociale, la qualité des programmes sportifs offerts à la jeunesse québécoise et l'accessibilité des infrastructures sportives publiques.

Implication financière accrue de l'État

Depuis la fin des années 60⁴, le sport québécois a bénéficié d'une grande présence de l'État afin de se développer (East, 2003). Le soutien financier et symbolique de l'État a été démontré comme essentiel à la pérennité du système (Sport Québec, 2010). La crise sanitaire et les relances sporadiques du sport depuis l'été 2020 ont mis en lumière davantage l'importance d'un tel soutien.

Depuis mars 2020, les Québécoises et les Québécois, tout comme les habitants de la majorité des pays occidentaux, ont été aux premières loges pour constater l'importance de la présence de l'État afin de garantir l'intégrité du marché de

l'emploi et du système économique qui y est relié. Sans faire la recension de l'ensemble des programmes, notons que la majorité des États ont soutenu le marché de l'emploi, ont fourni des subventions salariales et ont débloqué des budgets spécifiques pour les organisations sportives.

À notre connaissance, les effets de l'aide étatique supplémentaire sur les organisations sportives québécoises pour faire face à la crise n'ont pas encore été étudiés. Si on se tourne vers l'étranger, une étude a retenu notre attention. Carin et Andreff (2020) se sont penchés sur les finances de clubs semi-professionnels de soccer français pour constater que les diverses aides gouvernementales de l'État français ont permis d'amortir une grande partie de la charge financière des employés. Cela indique que les formes de soutien visant à sécuriser les ressources humaines sont parmi les actions les plus prometteuses pour faire face à la crise actuelle. Bref, la présence de l'État semble essentielle afin de maintenir l'intégrité du système sportif.

À ce propos, il faudra compter sur un investissement public significatif qui s'ajoutera aux dépenses récurrentes et qui visera l'ensemble des contextes de la pratique sportive, de la

pratique récréative ou de découverte jusqu'au niveau compétitif le plus élevé. D'ailleurs, Grix et coll. (2020) nous préviennent des risques d'un financement sportif qui serait dirigé principalement vers le sport de haut niveau en négligeant la participation sportive générale. Au Canada et au Québec, depuis plusieurs décennies, il est possible d'observer qu'une proportion importante du financement est de plus en plus dirigée vers le sport de haut niveau au détriment du sport participatif (Donnelly et Kidd, 2015; Gruneau, 2016; Kikulis, 2013; Sport Québec, 2010). Bien que l'ensemble des décisions au sujet des aides financières de l'État n'aient pas encore été prises, la crise actuelle pourrait s'inscrire dans une continuité de la disproportion des dépenses déjà observée. Par exemple, jusqu'à présent, des équipes masculines de hockey junior de la LHJMQ ont bénéficié d'une aide financière totale de 12 millions de dollars, comparativement à une aide de 70 millions (CAD) pour le reste du système sportif québécois (*Le Devoir*, 2020).

Alors que pourrait planer le nuage de l'austérité dans les mois et les années à venir, Hammond (2020) rappelle que les États ont le pouvoir de s'endetter et que soutenir massivement l'économie est la

solution à privilégier.

Cette stratégie pourrait être beaucoup plus efficace pour une relance après-crise comparativement à l'expérience de la crise financière de 2008, alors que le conservatisme économique a primé. À ce propos, la Nouvelle-Zélande se démarque de l'ensemble des nations sportives. Pour une population de près de cinq millions d'habitants, 265 millions de dollars néo-zélandais (l'équivalent de plus de 243 millions de dollars canadiens) ont été alloués en aides financières au secteur du sport, et ce, indépendamment des contextes de pratique sportive (Haydn et coll., 2021). Il reste que l'État québécois doit percevoir dans cette crise et les implications financières qui en découlent une occasion d'actionner certains leviers pour favoriser ou accroître la responsabilisation (*empowerment*) des organisations sportives et des individus qui s'inscrivent déjà dans une mouvance visant à inclure le plus de participants possibles et proposant une pratique sportive fondée sur le développement positif de la personne.

Redonner le sport aux enfants et aux adolescents

Par la vertu de son absence, nous avons pu réaliser à quel point le sport organisé peut être un catalyseur de développement

individuel et social pour les enfants et les adolescents lorsqu'il s'articule autour du développement positif de la personne (Holt, 2016). Ainsi, depuis mars 2020, il semble que les discours centrés sur les résultats sportifs à tout prix ont laissé place à des discours centrés sur l'aspect salubre de la pratique sportive. Les priorités associées aux classements, aux médailles et aux trophées ont laissé place aux préoccupations axées sur les manières de faire en sorte que les enfants et les adolescents puissent au moins pratiquer un sport simplement pour s'amuser.

Rappelons que, crise sanitaire ou pas, plusieurs enfants se retrouvent sur les lignes de touche faute d'argent. Les programmes sportifs onéreux, le coût de l'équipement et l'accès à des plateaux sportifs de qualité ont pour effet de rendre la facture de participation inaccessible à bon nombre de pratiquants (Gruneau, 2016; Hyman, 2012). De plus, certaines données indiquent une diminution des taux de participation au sport organisé au Canada. Entre 1992 et 2010, la participation sportive chez les 15 ans et plus est passée de 45 % à 26 %. Bien que les données ne soient pas récentes, rien n'indique que la situation s'est améliorée; au mieux, elle s'est stabilisée (Donnelly, 2013a, 2013b; Gruneau, 2016). Ce

phénomène n'est pas exclusif au Canada. D'autres pays du Commonwealth tels que l'Australie ont constaté un phénomène similaire (Eime et coll., 2016).

La composante socioéconomique compte parmi les hypothèses qui expliquent la diminution des taux de participation, mais il semble que le sport ait de moins en moins la cote auprès des jeunes.

Plusieurs enfants abandonnent la pratique sportive parce qu'elle n'est pas suffisamment plaisante, qu'elle génère de la pression liée à la performance, qu'elle limite la capacité de participer à d'autres activités de loisir et qu'elle est le théâtre de plusieurs blessures de surmenage (Coakley et Donnelly, 2009; Crane et Temple, 2015; DiFiori et coll., 2014; Witt et Dangi, 2018).

Or, le sport devrait être basé sur le plaisir et le développement psychosocial positif de la personne (Holt, 2016). Plusieurs nations ont appliqué ce principe à l'ensemble de leur système sportif, de l'initiation jusqu'au plus haut niveau. C'est le cas de l'Australie (Australian Institute of Sport, 2021), de la Nouvelle-Zélande (SportNZ, 2020), de la Suède et de la Norvège (Norges Idrettsforbund, 2019), qui ont intégré de nouvelles règles dans leur système sportif⁵. Depuis quelques années, elles tendent à

offrir le plus de possibilités de pratique au plus grand nombre de participants le plus longtemps possible. De plus, elles ont établi une série de règles et de lois visant à offrir des programmes sportifs qui tolèrent un engagement à géométrie variable en fonction des désirs du participant. Par exemple, le nombre d'entraînements par semaine et la participation aux compétitions ne peuvent influencer la qualité du service reçu. De plus, les programmes sportifs s'adressant aux jeunes doivent être axés sur le plaisir et le développement des habiletés des participants.

Certaines nations ont adopté de nouvelles règles à propos des niveaux de compétition. Par exemple, la Norvège a proscrit toute compétition avant l'âge de 6 ans, les compétitions régionales avant l'âge de 9 ans et la participation à des compétitions nationales et internationales avant l'âge de 12 ans (Allison-Abaunza et Woodburn, 2020; Norges Idrettsforbund, 2019). Pour ceux qui seraient tentés de croire que de telles modifications pourraient avoir un effet sur les performances sportives, il convient de rappeler que la Norvège trônait au sommet du classement des médailles olympiques des Jeux d'hiver de Pyeongchang en 2018 (*À nous le podium*, 2018). Et soulignons au passage que les dépenses en

frais de compétition peuvent constituer un frein majeur pour plusieurs familles et même les exclure complètement (Armentrout et Kamphoff, 2011; Hyman, 2012).

La crise sanitaire pourrait contribuer à accélérer au Québec la mise en œuvre de bonnes pratiques pour faire en sorte d'offrir des programmes sportifs qui se basent sur les besoins et attentes des participants et qui sont accessibles à l'ensemble de la population.

Depuis le début de la pandémie, les clubs sportifs, guidés par les fédérations sportives, ont été obligés de modifier les programmes sportifs qu'ils offrent. On a donc assisté à l'abolition des voyages interrégionaux pour faire des compétitions, à une réduction de la durée des saisons et à l'organisation d'activités sportives centrées sur le plaisir et la valorisation à court terme (compte tenu de l'incertitude). Comme le rapportent Kelly et coll. (2020), ce type de modifications « COVID » remplissent exactement les critères de ce que devraient être des programmes sportifs de qualité pour la jeunesse : des programmes accessibles, plaisants et basés sur les besoins du pratiquant.

Qui plus est, l'altération des durées de saison pourrait aussi

ouvrir la voie à la pratique de divers sports dans une année. Cette orientation s'inscrit dans les recommandations les plus à jour sur la diversification sportive précoce visant l'exposition à un répertoire vaste d'activités, qui est l'opposé de la spécialisation précoce (Popkin et coll., 2019). Comme le rappelle Wojtys (2013), « en rétrospective, le sport doit avant tout rester amusant, en particulier pour les enfants et les adolescents, et ce, sachant que le statut d'élite concerne une minorité de gens. C'est la meilleure voie pour les garder actifs sur le plan sportif à long terme, ce qui devrait être l'accent à privilégier pour tous » (p. 213, traduction libre).

Accès aux infrastructures sportives publiques extérieures

La crise sanitaire a montré l'utilité et la valeur des infrastructures sportives publiques extérieures pour faire de l'activité physique. Nous avons vu les pistes cyclables prises d'assaut, les centres de randonnée pédestre fréquentés plus que jamais et, plus récemment, les pistes de ski de fond devenir l'épicentre de l'activité physique. Nous avons vu des patineurs de vitesse à l'œuvre sur les anneaux de glace extérieurs et des joueurs de basket troquer le parquet des gymnases pour le béton des espaces publics. Nous avons vu les patinoires de quartier

devenir les seuls endroits pour pousser la rondelle⁶. Watson et Koontz (2020) soulignent qu'il faut saisir l'occasion de réfléchir à l'avenir des infrastructures sportives et de leur valeur dans l'inclusion de groupes moins susceptibles d'être actifs :

« Les améliorations des infrastructures telles que les pistes cyclables, les sentiers, les parcs et les terrains de jeux sont des investissements rentables pour promouvoir l'activité physique qui peut être priorisée dans les collectivités mal desservies. Les espaces de jeu spécialement conçus pour les adolescents peuvent promouvoir des activités de plein air qui ciblent le groupe d'âge le plus vulnérable [...]. » (P. 1, traduction libre).

Dans les dernières décennies, nous avons assisté à un déplacement de la pratique sportive organisée des jeunes vers des infrastructures intérieures qui offrent des conditions de pratique optimales dans des environnements standardisés. Johnson et Ali (2017) remettent en question ce *modus operandi*. Ils considèrent que, dans la plupart des cas, l'utilisation de telles infrastructures n'est pas nécessaire. Selon eux, la location de ces infrastructures a pour effet d'augmenter de façon importante la facture de participation. Il y a donc lieu de se demander ce qui empêche

d'utiliser davantage les infrastructures extérieures pour les programmes sportifs s'adressant à la jeunesse. Par exemple, les patinoires extérieures disponibles dans la plupart des quartiers pourraient desservir en programmes sportifs une population qui, en temps normal, ne serait pas à l'aréna (Lefebvre et coll., 2014).

La Politique québécoise de l'activité physique, du sport et du loisir (*Au Québec, on bouge!*, MÉES, 2017) a fait de l'accessibilité du sport un enjeu prioritaire : « Il est [...] important que la population ait accès, partout au Québec, à des services appropriés ainsi qu'à des installations et à des sites de qualité, bien entretenus, sécuritaires, répondant à ses besoins et répartis en fonction de la réalité de chaque milieu. » (P. 17)

Hypothétiquement, on peut aussi espérer qu'une fois la crise passée, la demande d'infrastructures extérieures persistera. On peut présumer que le désir de continuer à faire des activités aura contaminé bon nombre de citoyens. De ce fait, la conjoncture offre une occasion extraordinaire de stimuler la pratique d'activités physiques et de loisir.

Il y a dans ce contexte un potentiel fort intéressant que le milieu du loisir au sens large, incluant les secteurs culturel,

sportif, touristique et de plein air, pourrait mettre à profit dans une perspective d'approche synergique et de convergence⁷

Conclusion

Nous avons dressé dans ce bulletin un bref portrait du sport organisé au Québec en temps de pandémie. Plusieurs défis se pointent à l'horizon et la résilience du système sera mise à l'épreuve. Toutefois, nous proposons que ces défis soient perçus comme des occasions favorables pour que le sport québécois s'inscrive dans une approche de développement renouvelée ou recentrée.

Nous en appelons à une aide de l'État qui viendra s'ajouter aux budgets déjà existants pour le sport organisé, et ce, afin de soutenir le système sportif à travers la crise. Considérant la nature publique de cette aide, cette injection d'argent devra être évaluée et guidée par certaines finalités associées à l'accessibilité universelle du sport et au développement positif des pratiquants.

Historiquement, un des facteurs de développement les plus importants du sport au Québec reste l'intervention de l'État (East, 2003). Dans le même ordre d'idées, nous considérons que les changements proposés dans ce bulletin devront faire l'objet de plus de ressources. Comme mentionné

précédemment, cette aide permettra de promouvoir l'accessibilité du sport et le plaisir qui en découlent, deux valeurs qui prédisent l'adoption d'une vie active à long terme des pratiquants sportifs ainsi que la réalisation de performances sportives par ceux et celles qui le désirent. Heureusement, ces changements sont déjà en cours dans notre système sportif. Les ressources supplémentaires viendront soutenir les diverses organisations et la main-d'œuvre désireuses de s'investir dans un projet collectif de valorisation de notre système sportif.

Concrètement, dans le contexte de cette crise et après celle-ci, nous avons défini deux orientations axiologiques autour desquelles l'aide de l'État pourrait être harmonisée :

- (1) Rendre le sport accessible à tous en contrôlant les dépenses admissibles pour les programmes sportifs, en balisant les déplacements liés aux compétitions en fonction de l'âge, en soutenant financièrement les programmes sportifs pour la jeunesse et en valorisant l'ensemble des infrastructures publiques extérieures disponibles.
- (2) Redonner le pouvoir aux pratiquants sportifs en leur donnant la possibilité de choisir le nombre

d'activités hebdomadaires et de déterminer s'ils désirent prendre part à des compétitions, et en leur offrant des programmes sportifs de qualité centrés sur le plaisir immédiat et le « fun » que suscite la pratique sportive en contextes de découverte et d'initiation jusqu'au plus haut niveau.

Néanmoins, les objectifs qui se rattachent à ces orientations ne pourront se réaliser sans

l'engagement de la communauté sportive, tout autant que celui des décideurs, sans quoi une telle entreprise serait vouée à l'échec. À cet effet, même si la crise peut être perçue comme une opportunité, le sociologue Gérard Bouchard (2020) nous met en garde : « *Les contextes de crise, en déstabilisant l'ordre des choses, font miroiter la possibilité d'un retour à la case départ, d'un authentique recommencement. Mais cette croyance, elle aussi, risque de s'évaporer avec la fin de la*

pandémie. » (P. 51)

La crise nous a fait prendre conscience de ce qui compte vraiment. Des acteurs de changements au sein même de notre communauté sportive sont prêts à être soutenus et des aides financières sont à prévoir. Il nous semble que tous les ingrédients sont réunis pour faire preuve d'ambition pour l'avenir de la pratique sportive de nos enfants et de nos adolescents.

Références

- À nous le podium (2018). *Tableau médailles - Jeux olympiques d'hiver 2018*. <https://www.anouslepodium.org/fr-ca/Ressources/Tableau-medailles-jeux-olympiques-d-hiver-2018>
- Allison-Abaunza, A. et Woodburn, A. J. (2020). Les enjeux d'accessibilité et de qualité de l'expérience en sport et en loisir actif au Québec : quelques politiques scandinaves pour nous inspirer. *Observatoire québécois du loisir*, 17(8). https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/446207/5/O0002252803_Bulletin_OQL_Scandinavie_format_.pdf
- Armentrout, S. M. et Kamphoff, C. S. (2011). Organizational Barriers and Factors that Contribute to Youth Hockey Attrition. *Journal of sport behavior*, 34(2), 121-136.
- Australian Institute of Sport. (2021). *FTEM framework*. <https://www.ais.gov.au/ftem>
- Bouchard, G. (2020). L'après Covid-19 : un monde nouveau. Dans F. Huot (dir.), *L'état du Québec 2021: La relance du Québec en 25 thèmes* (p. 49-55). Institut du Nouveau Monde/Del Busso.
- Brunelle, E., Legendre, R., Ouellette, S. et Rousseau, A. (2020). *Enquête sur les impacts de la covid-19 sur le milieu sportif québécois (Rapport exécutif)*. <https://polesports.hec.ca/wp-content/uploads/2020/12/rapport-enquete-covid-sport-1er-decembre-2020.pdf>
- Burton, L. J. (2020). *Opportunities and challenges for women in leadership in the COVID-19 world*. Women in Sport and Exercise Academic Network Conference 2020. <https://research.stmarys.ac.uk/id/eprint/4488/1/WISEAN%202020%20Virtual%20Conference%20Overview%20Final.pdf>
- Callary, B., Brady, A., Kiosoglous, C., Clewer, P., Resende, R., Mehrtens, T., Wilkie, M. et Horvath, R. (2020). Making Sense of Coach Development Worldwide During the COVID-19 Pandemic. *International Journal of Sport Communication*, 13(3), 575-585. <https://doi.org/10.1123/ijsc.2020-0221>
- Canadian Heritage (2013). *Sport participation 2010*. Ottawa: Gouvernement of Canada. Repéré à http://publications.gc.ca/collections/collection_2014/pc-ch/CH24-1-2014-eng.pdf
- Carin, Y. et Andreff, W. (2020). Le football amateur sous le choc économique de la crise de la Covid-19 en France [The economic shock of Covid-19 on French amateur football]. *Staps*, 130(4), 29-41. <https://doi.org/10.3917/sta.130.0029>
- Clark, W. (2008). Kids' sports. *Canadian Social trends*, 85, 54-61.
- Coakley, J. et Donnelly, P. (2009). Sports and Children : Are organized programmes worth the effort ? Dans J. Coakley et P. Donnelly (dir.), *Sports in society : Issues and controversies (2nd Canadian Edition)* (p. 100-143). Mcgraw-Hill/Ryerson.
- Collins, M. et Kay, T. (2014). *Sport and Social Exclusion* (2^e éd.). Routledge.
- Crane, J. et Temple, V. (2015). A systematic review of dropout from organized sport among children and youth. *European Physical Education Review*, 21(1), 114-131. <https://doi.org/10.1177/1356336x14555294>

- Demers, G., Thibault, L., Brière, S. et Culver, D. (2019). Women in leadership positions within Canadian sport. Dans N. Lough et A. N. Geurin (dir.), *Handbook of the Business of Women's Sport*. Routledge.
- DiFiori, J. P., Benjamin, H. J., Brenner, J. S., Gregory, A., Jayanthi, N., Landry, G. L. et Luke, A. (2014). Overuse injuries and burnout in youth sports: a position statement from the American Medical Society for Sports Medicine. *British Journal of Sports Medicine*, 48(4), 287-288. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2013-093299>
- Donnelly, P. (2013a). Le sport et les inégalités sociales: Une recherche récente sur la participation sportive au Canada. *Revue Canadienne de recherche sociale*, 3(1), 50-61.
- Donnelly, P. (2013b). Sport Participation. Dans L. Thibault et J. Harvey (dir.), *Sport policy in Canada* (p. 177-213). University of Ottawa Press.
- Donnelly, P. et Kidd, B. (2015). Two Solitudes: Grass-roots and high performance sport in Canada. Dans R. Bailey et M. Talbot (dir.), *Elite Sport and Sport-for-All: Bridging the Two Cultures?* (p. 57-71). Routledge.
- Drummond, M., Elliott, S., Drummond, C. et Prichard, I. (2020). Youth sport and COVID-19: a potential generation lost. *Emerald Open Research*, 2(27), 1-7. <https://doi.org/10.35241/emeraldopenres.13661.1>
- East, J. (2003). Les valeurs sportives dans le discours politique : Le cas du Québec depuis 1960 démontre la nécessité d'une philosophie sportive. *Bulletin d'histoire politique*, 11(2), 62-76. <https://doi.org/10.7202/1060595ar>
- Eime, R. M., Harvey, J. T., Charity, M. J., Casey, M. M., Westerbeek, H. et Payne, W. R. (2016). Age profiles of sport participants. *BMC Sports Science, Medicine and Rehabilitation*, 8(1), 6. <https://doi.org/10.1186/s13102-016-0031-3>
- European Olympic Committees (2020). *EOC unveils results of Covid-19 impact on European sport*. <https://www.eurolympic.org/eoc-unveils-results-of-covid-19-impact-on-european-sport/>
- Evans, A. B., Blackwell, J., Dolan, P., Fahlén, J., Hoekman, R., Lenneis, V., McNarry, G., Smith, M. et Wilcock, L. (2020, 2020/04/02). Sport in the face of the COVID-19 pandemic: towards an agenda for research in the sociology of sport. *European Journal for Sport and Society*, 17(2), 85-95. <https://doi.org/10.1080/16138171.2020.1765100>
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (2021). *Entreprises et emplois à risque au Canada en raison de la COVID-19*. <https://www.cfib-fcei.ca/sites/default/files/2021-01/Entreprises-et-emplois-a-risque-en-raison-de-la-COVID.pdf>
- Forsyth, J., Brown, N., Bullingham, R. et Roberts, C.-M. (2020, 7-8 septembre). Getting back on their feet: Women in Sport and Exercise Academic Network Virtual. Dans. Women in Sport and Exercise Academic Network Conference <https://research.stmarys.ac.uk/id/eprint/4488/1/WISEAN%202020%20Virtual%20Conference%20Overview%20Final.pdf>
- Gardner, L. A., Magee, C. A. et Vella, S. A. (2017). Enjoyment and Behavioral Intention Predict Organized Youth Sport Participation and Dropout. 14(11), 861. <https://doi.org/10.1123/jpah.2016-0572> 10.1123/jpah.2016-0572
- Grix, J., Brannagan, P. M., Grimes, H. et Neville, R. (2020). The impact of Covid-19 on sport. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 1-12. <https://doi.org/10.1080/19406940.2020.1851285>
- Gruneau, R. (2016). Goodbye, Gordie Howe : Sport Participation and Class Inequality in the « pay for play » society. Dans D. Taras et C. Waddell (dir.), *How Canadians Communicate V: Sports* (p. 223-246). UBC Press.
- Hammond, A. M. (2020). Financing sport post-COVID-19: using Modern Monetary Theory (MMT) to help make a case for economic recovery through spending on sport and recreation. *Managing Sport and Leisure*, 1-5. <https://doi.org/10.1080/23750472.2020.1850326>
- Haydn, M., Hapeta, J., Stewart-Whiters, R. et Coleman, J. (2021). Covid-19 and the Instrumental Use of Sport: What Does the Future Hold for Sport-for-Development Organizations? Dans J. Krieger, A. Henning, L. Parks Pieper et P. Dimeo (dir.), *Time Out: Global Perspectives on Sport and the Covid-19 Lockdown* (p. 79-92). Common Ground Research Networks.
- Holt, N. (2016). *Positive Youth Development Through Sport* (2^e éd.). Routledge.
- Huot, F. (2020). *L'état du Québec 2021: La relance du Québec en 25 thèmes*. Institut du Nouveau Monde/Del Busso.
- Hyman, M. (2012). *The Most Expensive Game in Town: The Rising Cost of Youth Sports and the Toll on Today's Families*. Beacon Press.
- Johnson, J. et Ali, A. E. (2017, 2017/10/02). Skating on thin ice? An interrogation of Canada's melting pastime. *World Leisure Journal*, 59(4), 259-271. <https://doi.org/10.1080/16078055.2016.1216889>
- Joubert, K. (2018). Activité physique de loisir et de transport. Dans I. Traoré, M.-C. Street, H. Camirand, D. Julien, K. Joubert et M. Berthelot (dir.), *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017-Tome 3* (p. 117-148). Institut de la statistique du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/enfants-ados/alimentation/sante-jeunes-secondaire-2016-2017-t3.pdf
- Kelly, A. L., Erickson, K., Pierce, S. et Turnnidge, J. (2020). Youth Sport and COVID-19: Contextual, Methodological, and Practical Considerations. *Frontiers in sports and active living*, 2. <https://doi.org/10.3389/fspor.2020.584252>
- Kikulis, L. M. (2013). Contemporary Policy Issues in High Performance Sport. Dans L. Thibault et J. Harvey (dir.), *Sport policy in Canada* (p. 97-146). University of Ottawa Press.
- Kingsley, B. C. et Spencer-Cavaliere, N. (2015). The Exclusionary Practices of Youth Sport. *Social Inclusion*, 3(3), 24-37. <https://doi.org/10.17645/si.v3i3.136>

- Laberge, S. et Lalime, F. (2005). *La situation de l'emploi des entraîneurs québécois d'athlètes de haut niveau*. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/51361>
- Le Devoir. (2020, 16 octobre 2020). 70 millions pour les sports et les loisirs. <https://www.ledevoir.com/sports/587920/quebec-annonce-une-aide-de-70-millions-pour-les-sports-et-les-loisirs>
- Lefebvre, S., Roult, R., Adjizian, J.-M. et Lapiere, L. (2014, 2014/01/02). Planning and social appropriation of proximal sports facilities: the case of the exterior skating rink project 'Bleu Blanc Bouge' in Montreal North. *Loisir et Société / Society and Leisure*, 37(1), 101-115. <https://doi.org/10.1080/07053436.2014.881094>
- Mallett, C. J. et Hanrahan, S. J. (2004, 2004/04/01). Elite athletes: why does the 'fire' burn so brightly? *Psychology of Sport and Exercise*, 5(2), 183-200. [https://doi.org/https://doi.org/10.1016/S1469-0292\(02\)00043-2](https://doi.org/https://doi.org/10.1016/S1469-0292(02)00043-2)
- Massougbojji, J., Lebel, A. et De Wals, P. (2018). Individual and school correlates of adolescent leisure time physical activity in Quebec, Canada. *International journal of environmental research and public health*, 15(3), 412.
- MÉES (2017). Politique de l'activité physique, du sport et du loisir : Au Québec, on bouge! Repéré à <http://www.education.gouv.qc.ca/municipalites/politique-de-lactivite-physique-du-sport-et-du-loisir/au-quebec-on-bouge/>
- MÉES (2019). Développement du talent sportif: Document de référence. Québec. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/publications/Developpement-du-talent_sportif.pdf
- MÉQ (2021). *Prévention de l'abus, du harcèlement, de la négligence et de la violence*. Prévention de l'abus, du harcèlement, de la négligence et de la violence
- Morel, S. (2020). Privilégier les femmes dans la stratégie de relance économique. Dans F. Huot (dir.), *L'état du Québec 2021: La relance du Québec en 25 thèmes* (p. 77-84). Institut du Nouveau Monde/Del Busso.
- Norges Idrettsforbund (2019). Idrettens barnerettigheter bestemmelser om barneidrett Repéré à https://flippage.impleoweb.no/dokumentpartner/55c4aa9f4ad9433e811dcc8ba7821c3b/82_19_Barneidrettsbestemmelser_e_NO_HR.pdf#page=1
- Oxfam. (2021). *Le virus des inégalités*. <https://oxfam.qc.ca/wp-content/uploads/2021/01/rapport-virus-des-inegalites.pdf>
- Popkin, C. A., Bayomy, A. F. et Ahmad, C. S. (2019). Early Sport Specialization. *Journal of the American Academy of Orthopaedic Surgeons*, 27(22), e995-e1000. <https://doi.org/10.5435/jaaos-d-18-00187>
- Sanderson, J. et Brown, K. (2020). COVID-19 and Youth Sports: Psychological, Developmental, and Economic Impacts. *International Journal of Sport Communication*, 13(3), 313-323. <https://doi.org/10.1123/ijsc.2020-0236>
- Sport Québec (2010). Analyse économique du système sportif fédéré québécois. Québec. Repéré à <http://www.sportsquebec.com/admin/Browse/files/PDF/publications/modelesportquebec.pdf>
- SportNZ (2020). Balance is better : Developing athletes to realise their potential in sport and in life - winning in the long run.
- Statistique Canada (2021). *Enquête sur la population active, décembre 2020*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210108/dq210108a-fra.htm>
- Trussell, D. E. et McTeer, W. (2007). Children's Sport Participation in Canada: Is it a Level Playing Field? *International Journal of Canadian Studies*, (35), 113-132. <https://doi.org/doi.org/10.7202/040766ar>
- Vandermeersch, H., Vos, S. et Scheerder, J. (2015). Who's joining the club? Participation of socially vulnerable children and adolescents in club-organised sports. *Sport, Education & Society*, 20(8), 941-958. <https://doi.org/10.1080/13573322.2013.856293>
- Wasend, M. et LaVoi, N. M. (2019). Are Women Coached by Women More Likely to Become Sport Coaches? Head Coach Gender and Female Collegiate Athletes' Entry into the Coaching Profession. *Women in Sport and Physical Activity Journal*, 27(2), 85. <https://doi.org/10.1123/wspaj.2018-0043>
- Watson, A. et Koontz, J. S. (2020). Youth sports in the wake of COVID-19: a call for change. *British Journal of Sports Medicine*, 1-2. <https://doi.org/10.1136/bjsports-2020-103288>
- White, P. et McTeer, W. (2012). Socioeconomic status and sport participation at different developmental stages during childhood and youth: Multivariate analyses using Canadian national survey data. *Sociology of Sports Journal*, 29(2), 186-209. <https://doi.org/10.1123/ssj.29.2.186>
- Widdop, P., King, N., Parnell, D., Cutts, D. et Millward, P. (2018, 2018/01/02). Austerity, policy and sport participation in England. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 10(1), 7-24. <https://doi.org/10.1080/19406940.2017.1348964>
- Witt, P. A. et Dangi, T. B. (2018). Why Children/Youth Drop Out of Sports. *Journal of Park and Recreation Administration*, 36(3), 191-199. <https://doi.org/10.18666/jpra-2018-v36-i3-8618>
- Wojtys, E. M. (2013). Sports Specialization vs Diversification. *Sports Health*, 5(3), 212-213. <https://doi.org/10.1177/1941738113484130>

¹ Alexandro Allison-Abauza, M. A., et Andrea Woodburn, Ph. D. Département d'éducation physique de l'Université Laval
ⁱⁱ[https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/507843/5/O0003269308 Bulletin Volume 18 num ro 8 Alexandro partie 1.pdf](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/FWG/GSC/Publication/170/377/1765/1/507843/5/O0003269308_Bulletin_Volume_18_num_ro_8_Alexandro_partie_1.pdf)

³ Cet ouvrage propose une réflexion sur la relance du Québec en 2021 autour de 25 thèmes importants pour la société québécoise. Il implique la collaboration de plus de 50 spécialistes issus de divers champs d'expertise.

⁴ L'année 1968 peut être considérée comme marquante pour l'organisation du sport québécois : création du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, fondation de la Confédération des sports du Québec et de la Fédération du sport scolaire du Québec, publication d'un manifeste sur le sport au Québec.

⁵ Quelques fédérations québécoises s'inscrivent aussi dans cette mouvance. Par exemple, Baseball Québec procède actuellement à une réflexion sur ses programmes afin de les baser sur la recherche scientifique et les meilleures pratiques, notamment en mettant l'accent sur le développement humain des participants.

⁶ Parmi les initiatives qui ont retenu notre attention, signalons celle du Pavillon de l'Éducation physique et des sports (PEPS) de l'Université Laval, qui a installé une patinoire et une piste de ski de fond au stade Telus et sur des terrains en gazon synthétique avoisinants.